LA VILLE AUX DAMES

Rue Colette (près du château d'eau)

8 Septembre 2019

VIDE-GRENIERS

ORGANISE PAR L'ESVD BASKET de 6h à 19h

BULLETIN D'INSCRIPTION

Coupon réponse pour réservation à adresser avant le 4 septembre 2019

Renseignements et inscriptions :

Mme. BLACHIER Sylvie - 21, rue Cécile Bergerot - 37700 LA VILLE AUX DAMES Tél : 06 45 33 98 31
mail: sblachier@laposte.net

NOM:……...Prénom:……
Adresse:…… Ville:……...
Adresse mail:…… Tél:……
N° Registre du commerce (professionnels)……
N° Carte d'identité (particuliers)……
Véhicule immatriculé N°……Marque……

PRIX DE L'EMPLACEMENT DE 5 METRES : 15€ (maximum 3 emplacements)

NOMBRE D'EMPLACEMENTS SOUHAITES :……..X 15€ = ……€

Par chèque libellé à l'ordre de « ESVD BASKET » (joindre une enveloppe timbrée SVP)

Déclare avoir pris connaissance de la législation en vigueur (loi du 30/11/87, ainsi que de l'arrêté du 14/06/96 Préfecture d'Indre et Loire) concernant la vent au déballage. Rappels : les particuliers ne devront participer aux manifestations que de façon exceptionnelle et non régulière; je déclare sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et décharge l'ESVD BASKET de toutes responsabilités. Toute réservation non réglée ne sera pas prise en compte.

CADRE RESERVE A L'ORGANISATION			
PORTE N°		CHEQUE	ESPECES
EMPLACEMENT N°			

Fait à……

le……

Signature du demandeur

Imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique

Règlement du vide greniers

Ce **VIDE GRENIERS** est organisé par le Club de Basket de La Ville aux Dames.
Il est ouvert aux professionnels et particuliers.
Les particuliers doivent se soumettre au règlement en vigueur dans le département.
Les enfants mineurs doivent être munis d'une autorisation des parents.
Les inscriptions se font sur réservation par courrier.
Les emplacements ne sont réservés définitivement qu'à réception du paiement. Votre bon d'emplacement vous sera renvoyé par courrier ou courrier mail dans la quinzaine qui précède la manifestation (fin aout).
Les emplacements sont réservés jusqu'à 8 heures, ensuite ils sont redistribués et sont non remboursables.
Les exposants se doivent de présenter sur leur étalage ou déballage, des objets ayant attrait au Vide Greniers.
Les organisateurs ne sauraient être responsables des aléas climatiques et ne seront en aucun cas un motif de remboursement.
Nous acceptons uniquement les produits non consommables sur place.
Nous nous réservons la restauration sur place, les crêpes, gaufres et boissons.
Nous sommes seuls juges pour accepter ou refuser un exposant.
Le club de Basket vous attribue un emplacement propre et souhaite le retrouver de même après votre départ.
Nous nous dégageons de toute responsabilité en cas de vol ou d'accrochage.
Tout matériel à caractère bruyant est interdit dans l'enceinte du Vide Greniers.

Pour des raisons de sécurité:

Les organisateurs ne pourront accepter les exposants qu'en fonction des places disponibles.
Les exposants s'installent entre 6h et 8h puis la circulation de tout véhicule est interdite.
Les voitures ne peuvent rester sur les emplacements déterminés (exception faite des quelques cas où la place est disponible en retrait)
Chaque participant s'engage à respecter les limites de l'emplacement ou des emplacements attribués.
Les passages dans les allées doivent rester libres pour l'accès aux véhicules d'urgence ou de secours.
Nous demandons aux exposants et visiteurs d'être très vigilants pour éviter tout risque d'incendie.
Nous nous réservons le droit d'expulser un exposant qui ne se soumettrait pas aux conditions citées ci-dessus.

Nous vous souhaitons de passer une agréable journée en notre compagnie.

Plan vide greniers

- Rue Colette
- Rue Mme De Montespan
- Rue Mme de Montbazon
- Rue Dolto
- Place Françoise Dolto
- Rue Mme de Sévigné, Rue Mme de Pompadour et Rue Anne de France jusqu'à la Rue Mademoiselle

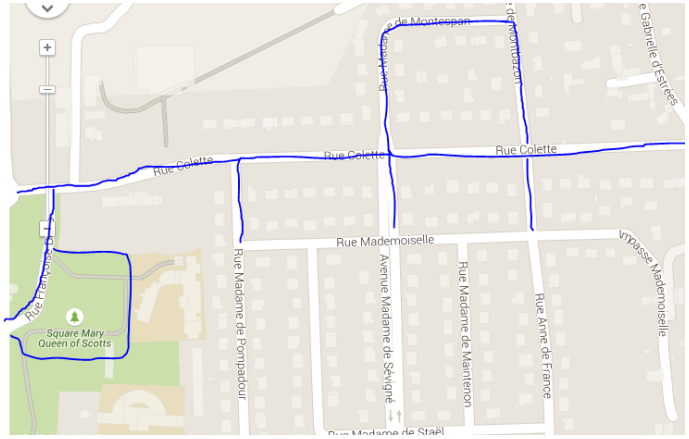

La Ville aux Dames:
- Située entre Tours et Montlouis/Loire.
  - De Tours, arrivée par la Levée de la Loire (D751) ou coté Cher par la Rue du Colombier et traverser le pont du chemin de fer.
  - Entrée des exposants par l'Avenue Jeanne d'Arc (portes 3, 4 et 5) et Avenue Marie Curie (portes 1 et 2)